

Monsieur Gérald DARMANIN Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau 75008 Paris

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS Villeneuve-Loubet, le 3 août 2020

285 avenue des Maurettes 06270 Villeneuve-Loubet

Tél: 04 93 34 81 09 Fax: 04 93 29 79 98 secretariat@faspp-pats.org **Objet** : Emploi des sapeurs-pompiers pour faire face à l'épidémie de covid-19

REF: XB. FA/068-2020

Monsieur le ministre,

Aux termes de l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, les sapeurs-pompiers peuvent désormais, sous certaines conditions, réaliser des tests PCR.

Cette mesure réglementaire prise par le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, nous interpelle et la FA/SPP-PATS ne peut pas comme d'autres nous en féliciter.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons l'emploi des sapeurs-pompiers, professionnels, pour des missions non-urgentes n'entrant pas dans notre champ de compétences. Comme nous vous en avons rendu compte lors de notre dernière entrevue, nous n'avons pas vocation à nous substituer aux défaillances des autres services publics de l'État.

Aussi, devons-nous vous faire part que le sapeur-pompier est un technicien de l'urgence et non du soin ou de la prévention de mesures sanitaires. Cette disposition est incompréhensible au moment même où nous devons répondre à l'augmentation de la sollicitation opérationnelle en période estivale, lutter contre les feux-de-forêts et s'engager de nouveau en première ligne pour ce qu'il conviendra bientôt de qualifier de « 2ème vague » de la pandémie.

Ce sont pour ces raisons que nous vous sollicitons afin d'encourager l'emploi d'autres bénévoles ou associations pour la réalisation de ces tâches non-urgentes et contraignantes.

Confiants dans la légitimité que vous saurez accorder à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président fédéral, Xavier BOY

af.